

# ASSOCIATION EUROPEENNE D'HISTOIRE URBAINE

## 14<sup>e</sup> CONFERENCE INTERNATIONALE D'HISTOIRE URBAINE

### « RENOVATION URBAINE ET RESILIENCE.

### REGARDS CROISEES SUR LES VILLES EUROPEENNES »

ITALIE, ROME, 29 AOÛT - 1 SEPTEMBRE 2018

## INSTRUCTIONS POUR LES ORGANISATEURS ET ORGANISATRICES DE SESSIONS

### La présentation des propositions de sessions doit comprendre les éléments suivants:

1. Le titre de la session.
2. Un résumé de 200-400 mots contenant une description cohérente du thème de la session, une question centrale et une liste de sujets clés. Le thème de la session doit s'inscrire dans le contexte de l'historiographie récente. Le texte de la proposition doit expliquer en quoi le thème suggéré est actuel et important, préciser quel est l'objectif de la session et énumérer une liste de sujets potentiels se rapportant au thème. Les sessions qui portent sur des thèmes abordés d'un point de vue comparatif, qui englobent un ou plusieurs pays et élargissent la perspective au-delà de l'Europe, sont particulièrement bienvenues.
3. Le type de session proposée: soit une session principale (3 heures, max. 7-8 communications), soit une session spécialisée (1,5 heures, max. 3-4 communications).
4. Le nom, l'affiliation institutionnelle avec l'adresse postale et l'adresse de courriel de chacun des organisateurs de la session. Chaque session doit être coordonnée par deux organisateurs minimum. La priorité sera donnée aux sessions co-organisées par des chercheurs de différents pays/universités.
5. Un court CV d'une page de chacun des organisateurs de la session, faisant mention de leur expérience antérieure dans l'organisation de séances semblables (une liste exhaustive n'est pas requise). Les jeunes chercheurs sans expérience peuvent indiquer la liste de leurs communications dans des conférences internationales. En principe, les organisateurs de la session ne devraient pas présenter de communication.

Toutes les conférences de l'AEHU reposent sur un appel à contributions ouvert. Par conséquent, les sessions proposées ne doivent pas être constituées sur la base d'une liste préétablie de conférenciers. Les chercheurs ne peuvent télécharger qu'une seule proposition de séance.

### Les organisateurs des sessions sont responsables:

1. De la lecture critique et de la sélection des propositions de communication reçues, en fonction de leur qualité et de leur pertinence en regard du thème de la session.
2. De la communication aux auteurs de l'acceptation ou du rejet de leurs propositions de communication, en justifiant leur choix, avant le 15 décembre 2017.
3. De la distribution des résumés des propositions de communications acceptées à tous les participants de la session avant le 15 janvier 2018.
4. Du rappel à tous les conférenciers qu'ils doivent télécharger leurs communications sur le site web de la Conférence avant le 15 août 2018.